



Rapport de la Commission de gestion

La Commission de gestion s'est réunie le 28 août 2025, composée de Messieurs Steeve Duvoisin, Patrick Aerny et Olivier Perrin.

Celle-ci a été mandatée pour étudier le **préavis municipal n° 10 /2025 concernant l'autorisation d'inscription de servitudes au registre foncier en faveur de la Commune d'Orges.**

Pour la Municipalité, notre syndic Monsieur André Cachin a répondu à nos différentes questions.

Dans l'article 1 il s'agit de garantir l'accès à une parcelle sur laquelle se trouve une source d'eau, potentiellement utilisable pour la Commune d'Orges.

Dans l'article 2 il s'agit d'autoriser le passage public dans le virage entre l'arrêt de bus et l'ancienne école.

En conclusion, la Commission de Gestion valide la nécessité de procéder à ces modifications et recommande au Conseil d'approuver ce préavis tel que présenté.

Orges, le 1^{er} septembre 2025

Le rapporteur : Patrick Aerny

Signature des membres de la Commission de gestion :



Patrick Aerny



Steeve Duvoisin



Olivier Perrin